

COMMUNE DE CUBIERES

Département de la Lozère (48)

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES MONT-LOZERE ANALYSE CARTOGRAPHIQUE POUR L'IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION AU SENS DE LA LOI DU 10 MARS 2023

Préambule

La communauté de communes Mont Lozère a souhaité accompagner ses communes membres pour qu'elles établissent leurs cartes de zones d'accélération en énergies renouvelables. C'est à cet effet que le cabinet a travaillé selon une méthodologie précise articulée sur deux axes. Le premier produire un document global pour la communauté de communes, le second individualiser par commune les potentiels sur leur territoire, selon les dispositions de la loi du 10 mars 2023.

1) Une analyse à l'échelle de l'intercommunalité

Elle indique les enjeux à prendre en compte en première analyse lorsqu'il s'agit d'envisager un projet en énergies renouvelables : enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux et accès aux raccordements au réseau ENEDIS. **Les enjeux particuliers que sont le Parc National des Cévennes (zone cœur et zone d'adhésion), ainsi que le Bien Unesco Causse Cévennes ont prévalu dans les obligations de respect des territoires.**

Les sites dits « dégradés » sont identifiés sur ces cartographies à l'échelle intercommunale afin que chaque élu du territoire puisse avoir une vision globale des sites potentiels et de leurs contraintes. Les sites ont été inventoriés grâce au site internet public « Céréma ».

La logique de la loi d'accélération des énergies renouvelables suppose qu'une analyse soit effectuée pour tous les potentiels terrestres en ENR que sont la géothermie, l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque. C'est pourquoi, une analyse des enjeux vis-à-vis du potentiel éolien est intégrée dans le présent document, comme le demande la loi.

Il y est présenté, à l'échelle de l'intercommunalité les cartographies décrivant les enjeux techniques rédhibitoires : contraintes aéronautiques civiles et militaires, tampon de 800m autour des habitations, Parc National des Cévennes. Précisions : la réglementation prévoit une distance de 500 mètres minimum entre une éolienne et les habitations, mais l'expérience a montré que cette distance est la plupart du temps insuffisante au regard du respect de la réglementation acoustique. Cette analyse cartographique fait apparaître des zones techniquement favorables à l'éolien. Cependant il revient à chaque commune le droit de prendre la décision de les inclure ou pas dans les zonages d'accélération.

2) Une analyse à l'échelle de la commune

Chaque commune dispose d'une identification cartographique des potentiels photovoltaïques de puissance et de production suivants :

- Identification des toitures de plus de 500m² et des parkings de plus de 1500m². Selon, une méthodologie mise en place par « Céréma » sur d'autres départements, on estime que seulement 20% des superficies des toitures potentielles sont mobilisables pour une installation photovoltaïque.
- Focus sur les sites dégradés : une analyse a priori des enjeux du site est faite afin de préciser, selon les données bibliographiques si le site est : favorable car sans enjeux (codifié vert), favorable mais avec un enjeu, type ZNief 1 ou 2 (codifié jaune), moyennement favorable car concerné par un ou plusieurs enjeux importants comme PNC, Natura 2000 (codifié orange).
- Autres zones potentielles proposées par les communes, avec ici aussi une analyse des enjeux en y ajoutant un critère d'utilisation actuelle du sol. Pour les sites encore en cours d'études et non autorisés, le potentiel de puissance et de production a été estimé à la moitié de la superficie proposée.

Les estimations de production par site ont été effectuées avec l'hypothèse d'une production de 1300 H / an à puissance nominale.

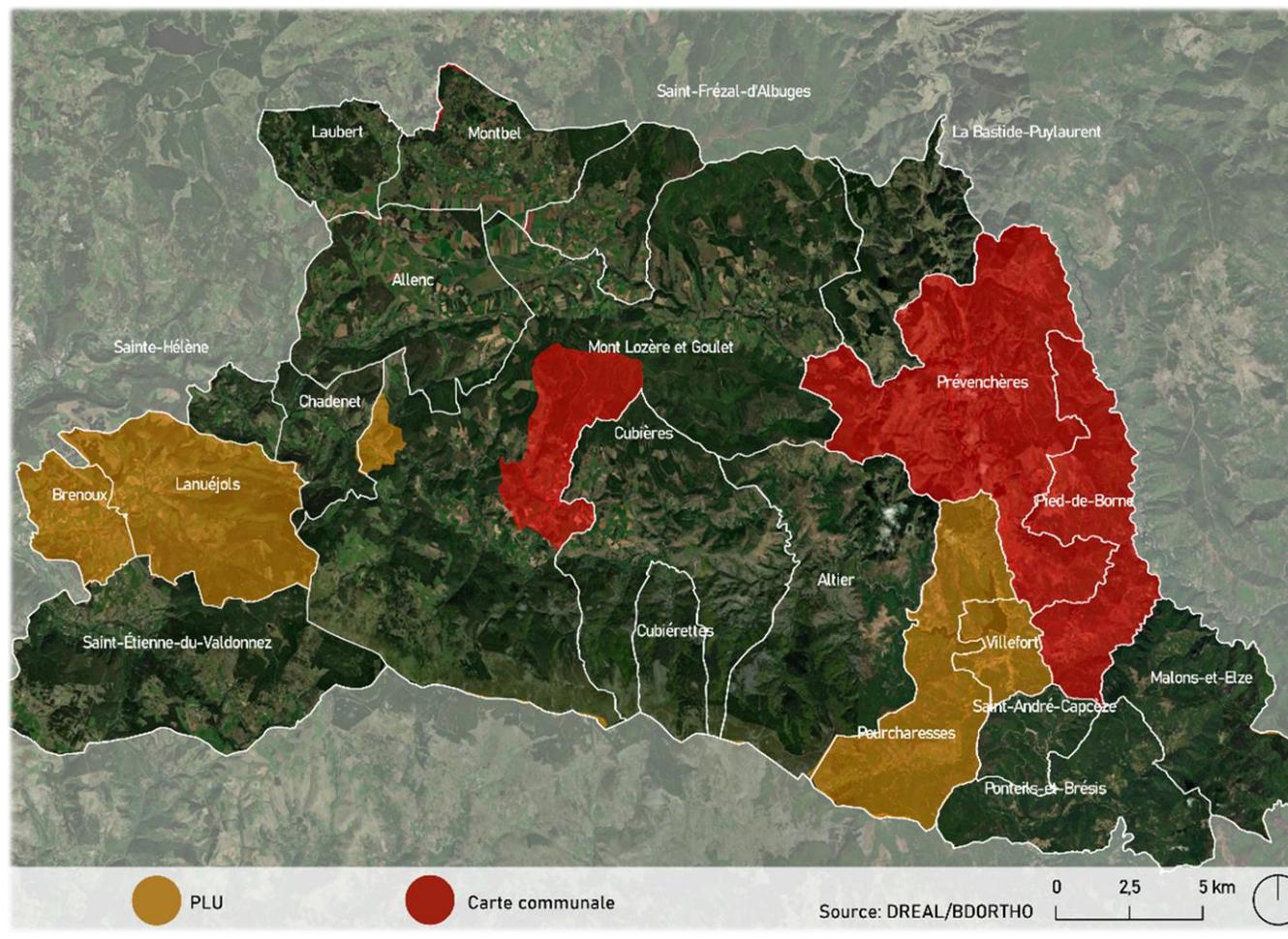
SOMMAIRE

1	. Contexte Général de la Communauté des Communes Mont-Lozère	4
1.1	Contexte réglementaire de la communauté des communes Mont-Lozère	6
1.2	Enjeux environnementaux	7
1.2.1	NATURA 2000 « Directive Habitats »	7
1.2.2	NATURA 2000 « Directive Oiseaux »	8
1.2.3	ZNIEFF	9
1.2.4	Parc national des Cévennes	10
1.3	Tableau de synthèse des enjeux présents sur les communes.....	11
1.4	Enjeux paysagers et patrimoniaux	12
1.4.1	Zone de biens UNESCO.....	12
1.4.2	Sites classés/inscrits au titre du code de l'environnement.....	13
1.4.3	Sites classés/inscrits au titre du code de l'urbanisme.....	14
2	. Potentiel photovoltaïque au sol.....	16
2.1	Contexte environnemental des sites à potentiel à l'échelle intercommunale	18
2.1.1	ZNIEFF Type 1	18
2.1.2	ZNIEFF Type 2	19
2.1.3	NATURA 2000 « DIRECTIVE OISEAUX »	20
2.1.4	NATURA 2000 « DIRECTIVE HABITATS ».....	21

2.2	Contexte paysager et patrimonial des sites a potentiel à l'échelle intercommunale	22
2.2.1	Sites inscrits et classés au titre du code de l'environnement	22
2.2.2	Parc national des Cévennes.....	23
2.2.3	Zones de biens UNESCO	24
2.3	Identification des sites à l'échelle communale	25
2.3.1	Identification des sites dégradés.....	27
2.3.2	Sites non dégradés à potentiel.....	36
3	. Potentiel photovoltaïque sur toitures	38
4	. Synthèse de potentiel de production	42
4.1	Tableau synthèse de production	44
5	. POTENTIEL ÉOLIEN	46
5.1	Zones tampon autour des batiments	48
5.2	Contraintes aéronautiques.....	50
5.2.1	Contraintes aéronautiques civiles	50
5.2.2	Contraintes aéronautiques militaires.....	51
5.3	Zones propices à l'éolien	52

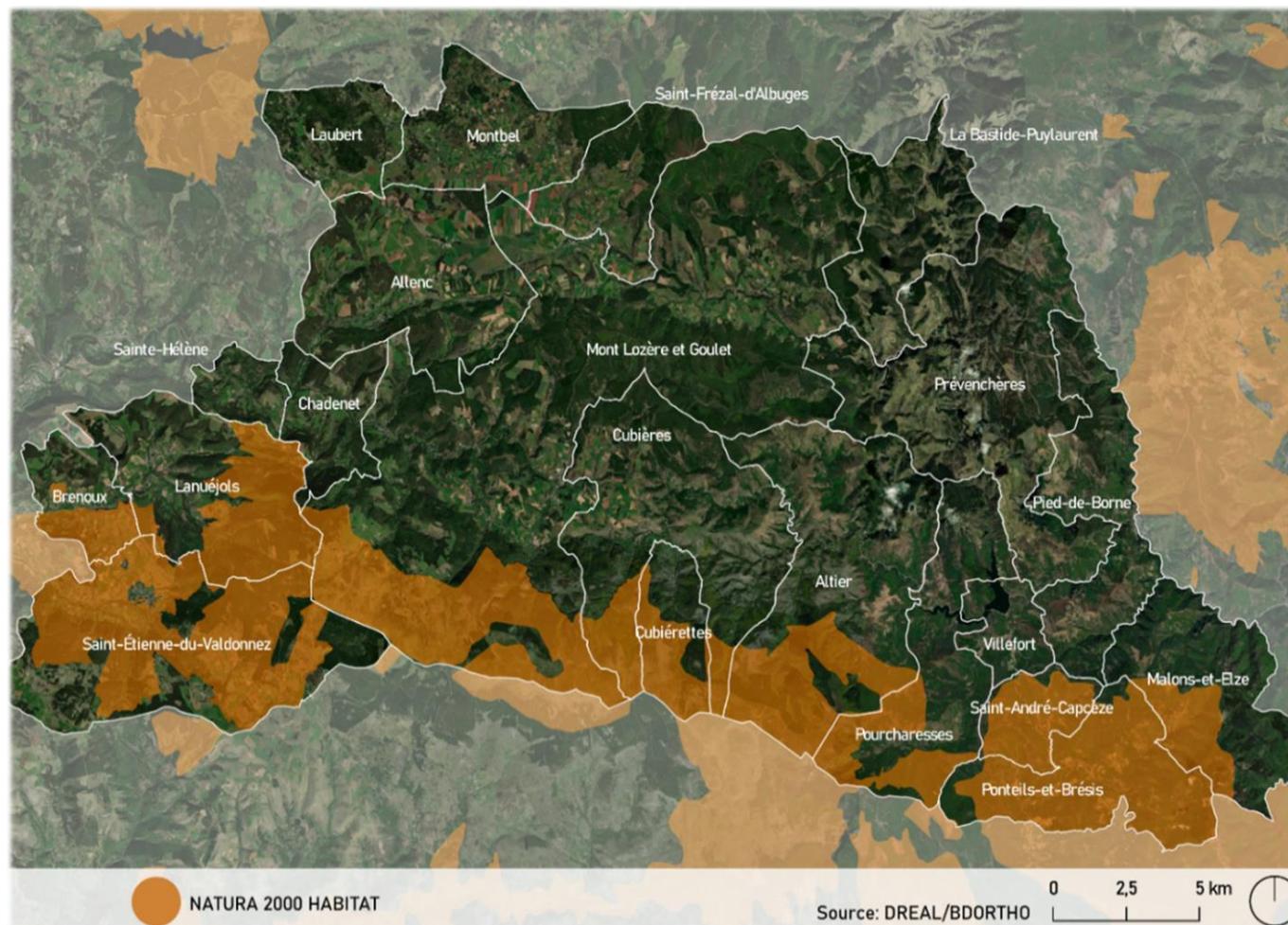
1. CONTEXTE GENERAL DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES MONT-LOZERE

1.1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES MONT-LOZERE

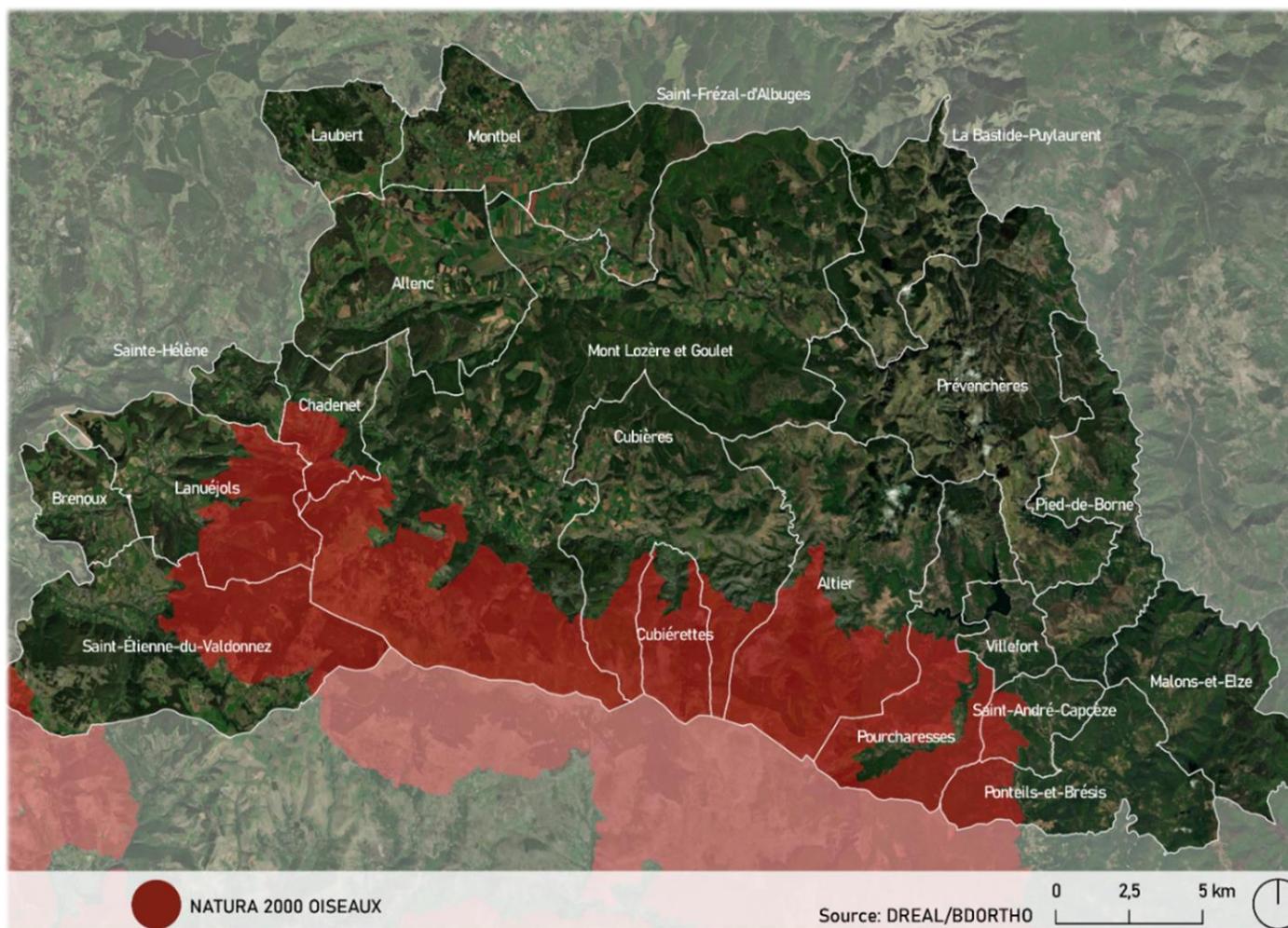


1.2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

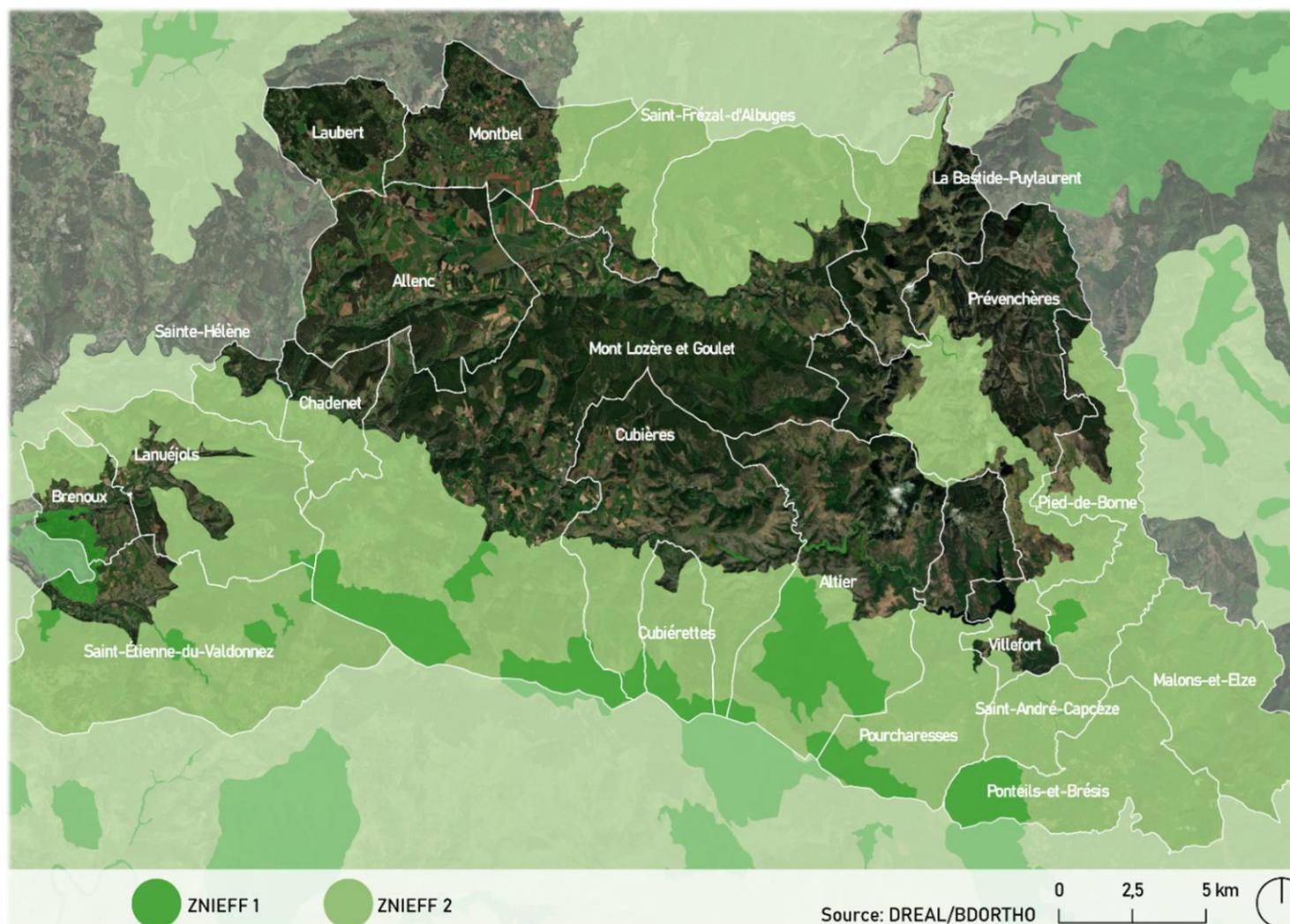
1.2.1 NATURA 2000 « Directive Habitats »



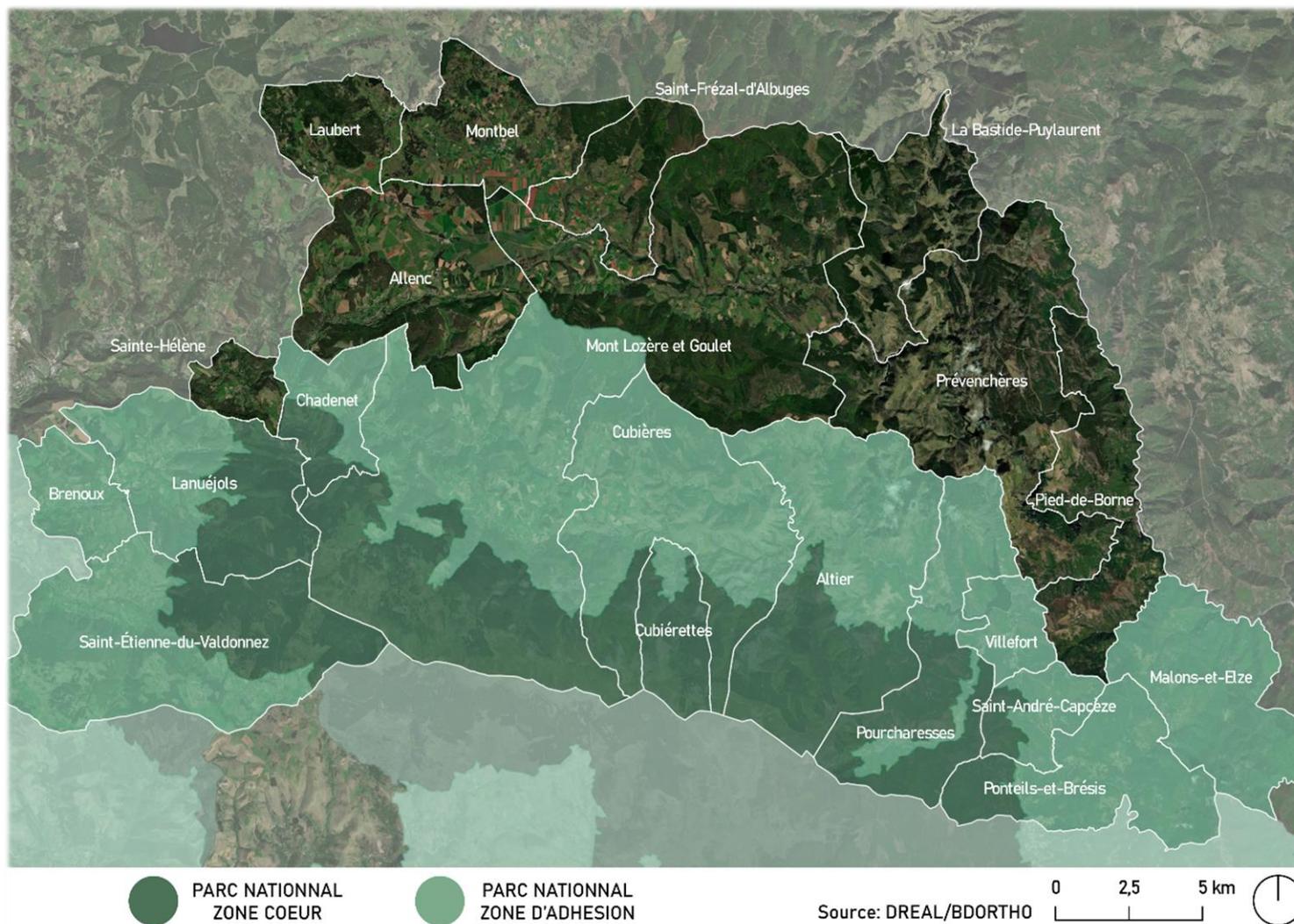
1.2.2 NATURA 2000 « Directive Oiseaux »



1.2.3 ZNIEFF



1.2.4 Parc national des Cévennes

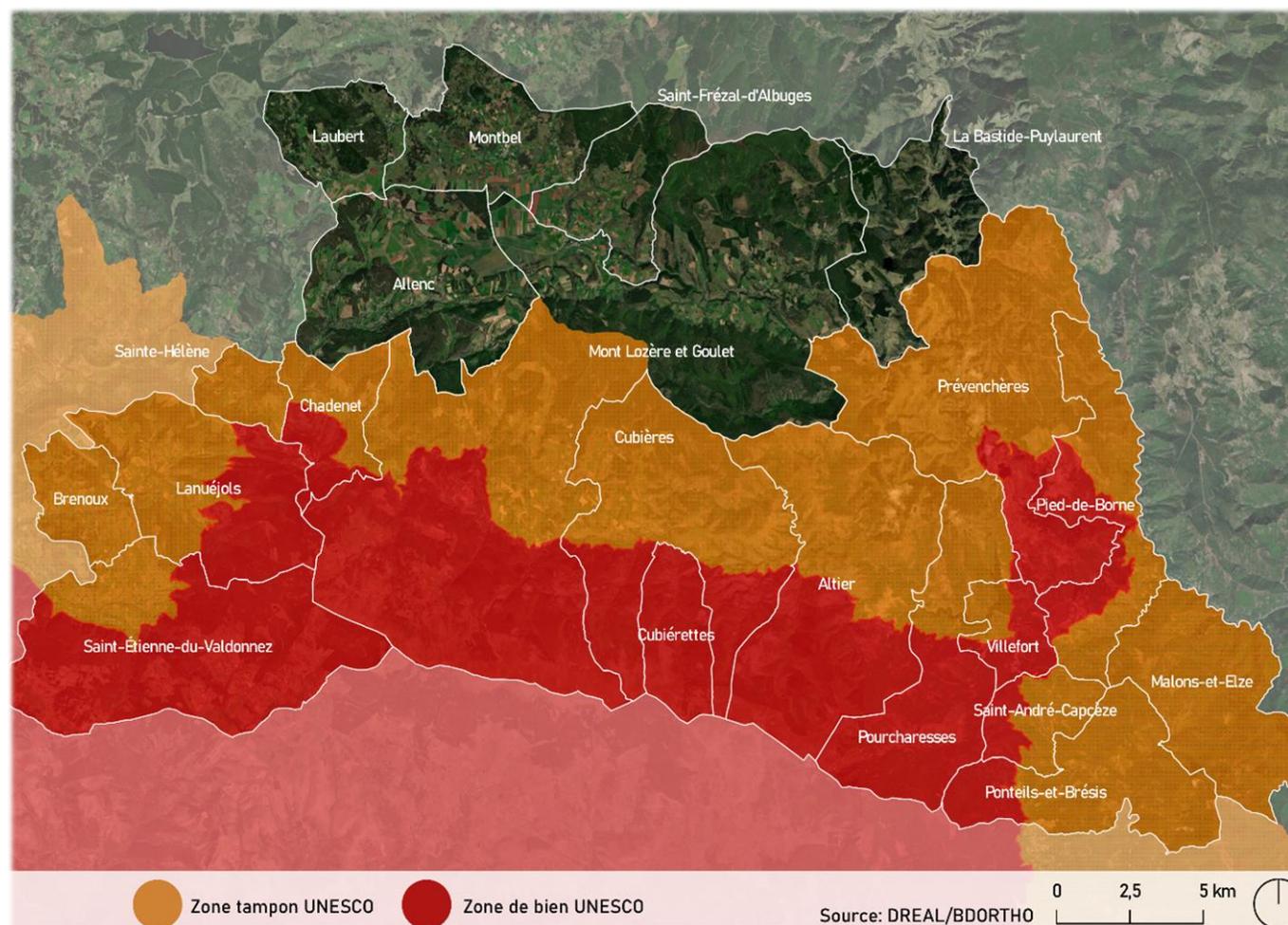


1.3 TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PRÉSENTS SUR LES COMMUNES

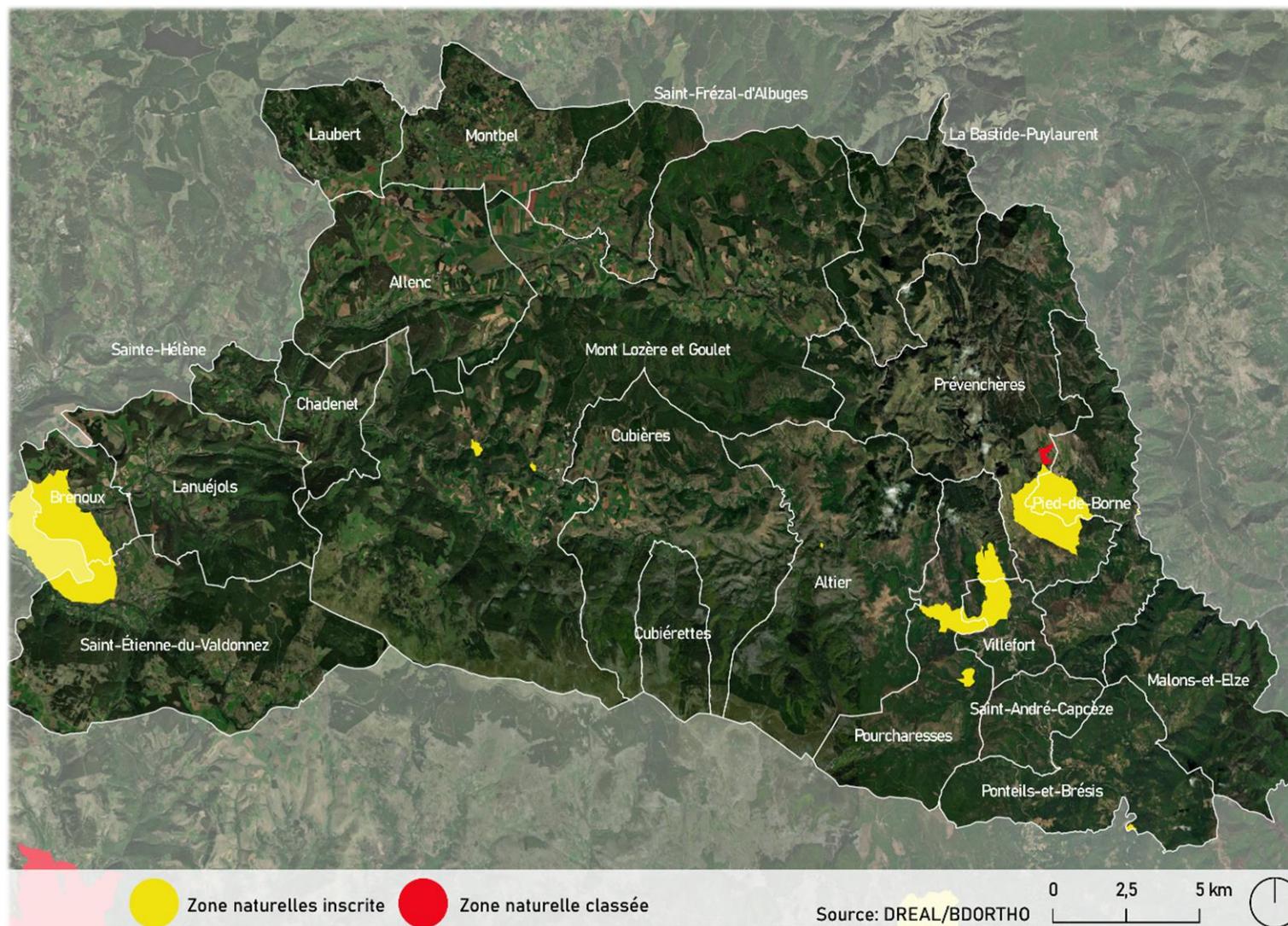
COMMUNES	ZNIEFF 1	ZNIEFF 2	NATURA 2000 OISEAUX	NATURA 2000 HABITAT	ZONE CŒUR DE PARC NATIONAL	ZONE D'ADHÉSION PARC NATIONAL
ALLENC		X				
ALTIER	X		X	X	X	X
BRENOUX	X	X		X		X
CHADENET		X	X		X	X
CUBIERES	X	X	X	X	X	X
CUBIÉRETTES	X	X	X	X	X	X
LA BASTIDE-PUYLAURENT		X				
LANUEJOLS	X	X	X	X	X	X
LAUBERT						
MALONS-ET-ELZE		X	X	X		X
MONT LOZERE ET GOULET	X	X	X	X	X	X
MONTBEL		X				
PIED-DE-BORNE	X	X				
PONTEILS-ET-BRESIS	X	X		X	X	X
POURCHARETTES	X	X	X	X	X	X
PREVENCHERES	X	X				
SAINT-ANDRE-CAPCEZE	X	X		X	X	X
SAINTE-HELENE		X				
SAINT-ETIENNE-DU-VALDONNEZ	X	X	X	X	X	X
SAINT-FREZAL-D'ALBUGES		X				
VILLEFORT	X	X				X

1.4 ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

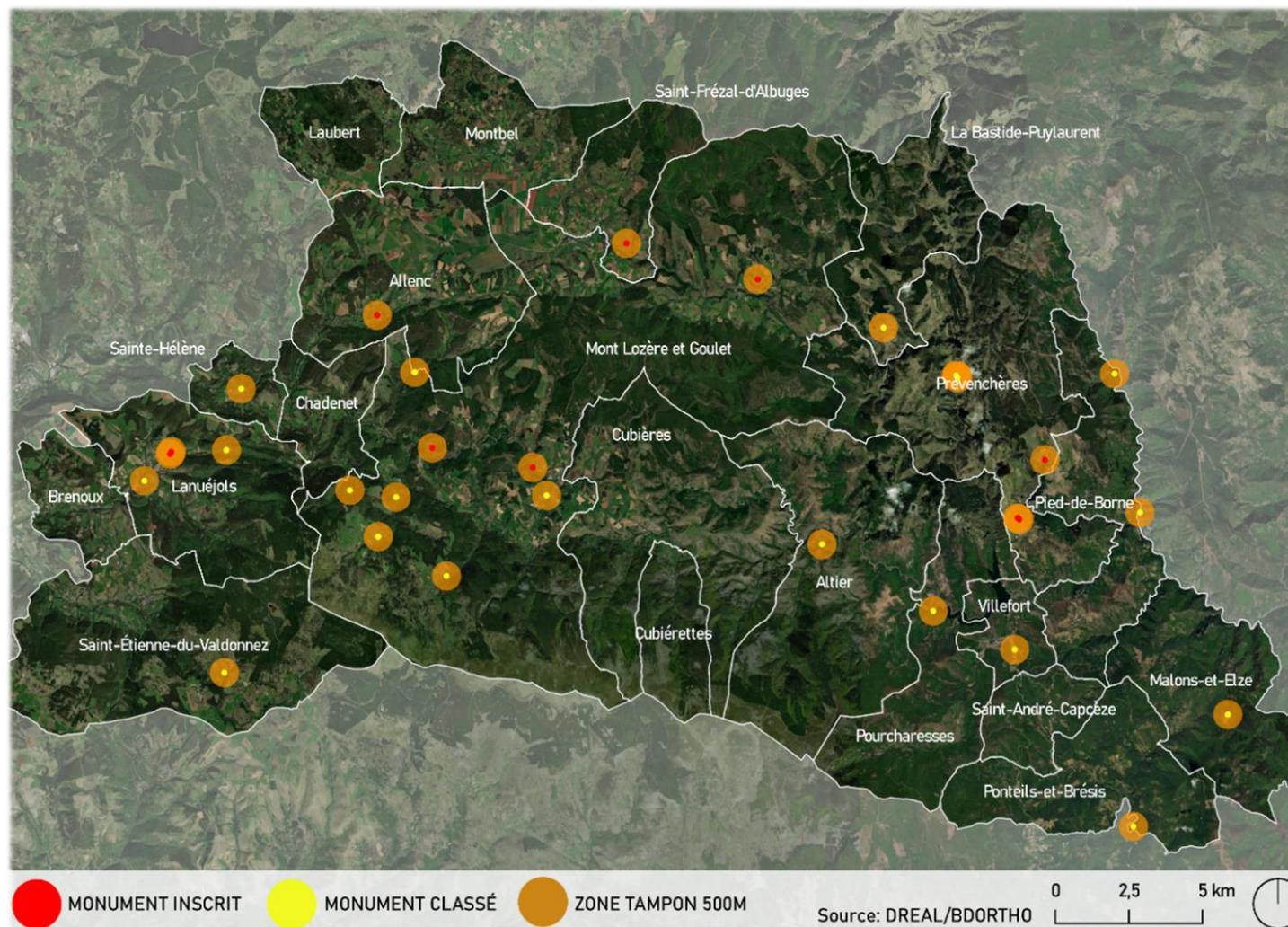
1.4.1 Zone de biens UNESCO



1.4.2 Sites classés/inscrits au titre du code de l'environnement



1.4.3 Sites classés/inscrits au titre du code de l'urbanisme





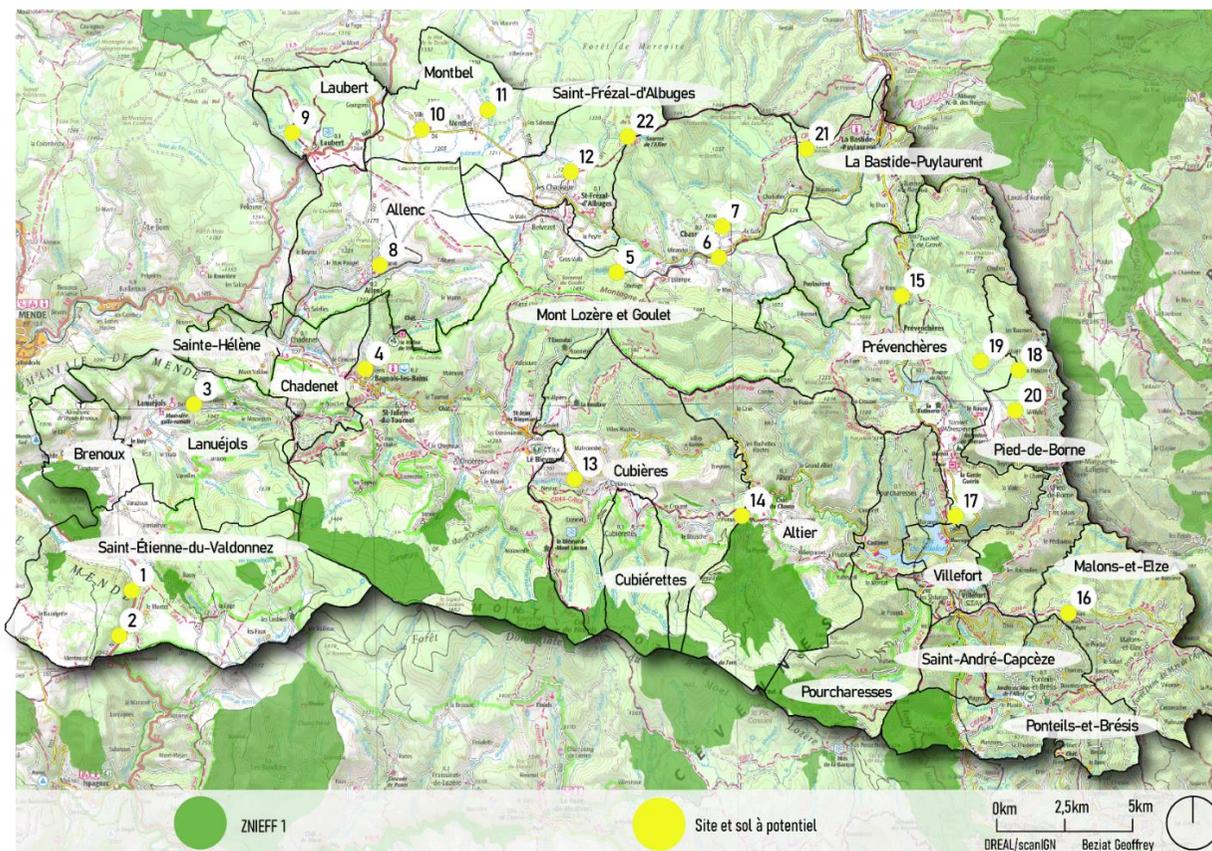


2. POTENTIEL PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

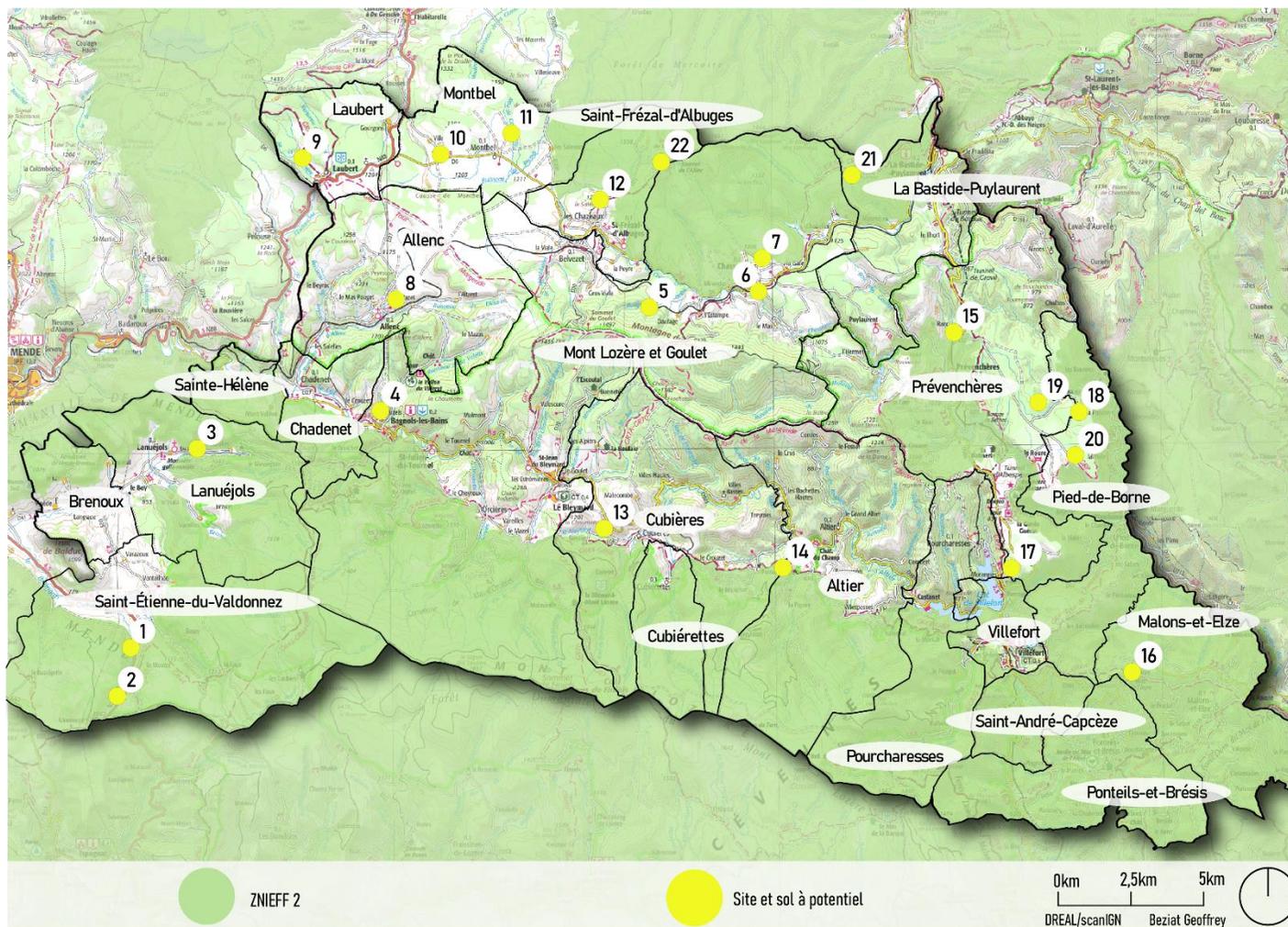


2.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DES SITES A POTENTIEL A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

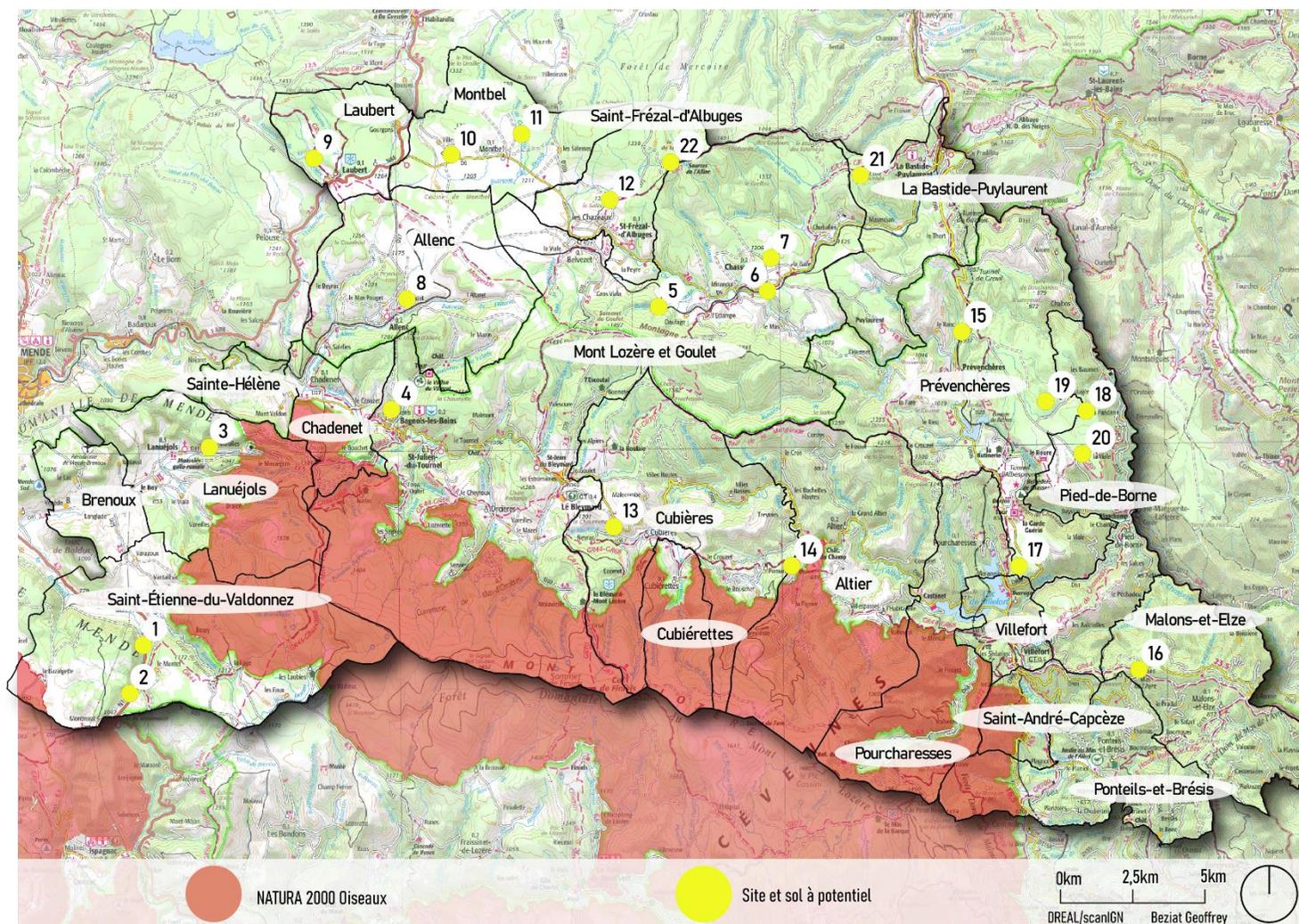
2.1.1 ZNIEFF Type 1



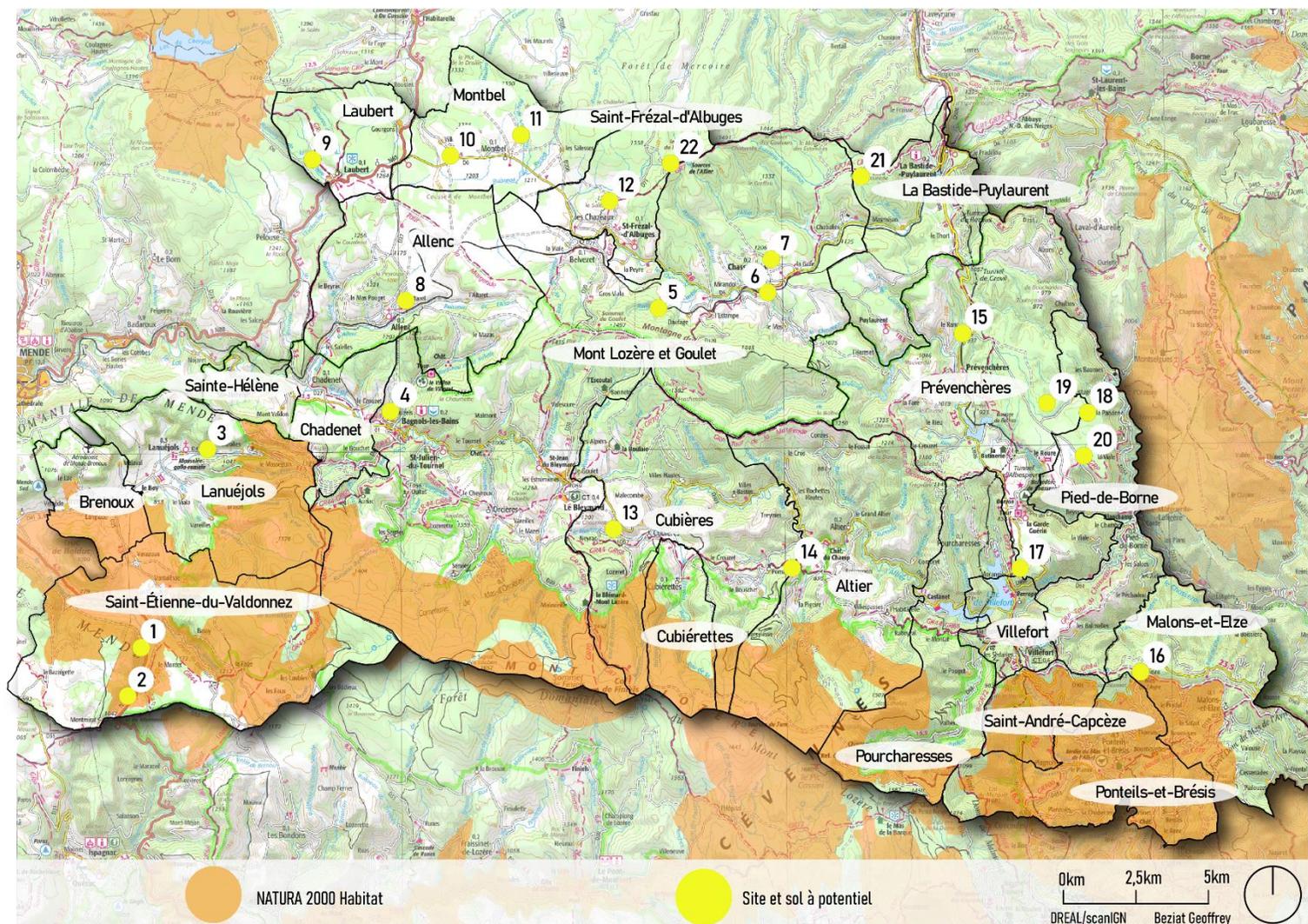
2.1.2 ZNIEFF Type 2



2.1.3 NATURA 2000 « DIRECTIVE OISEAUX »

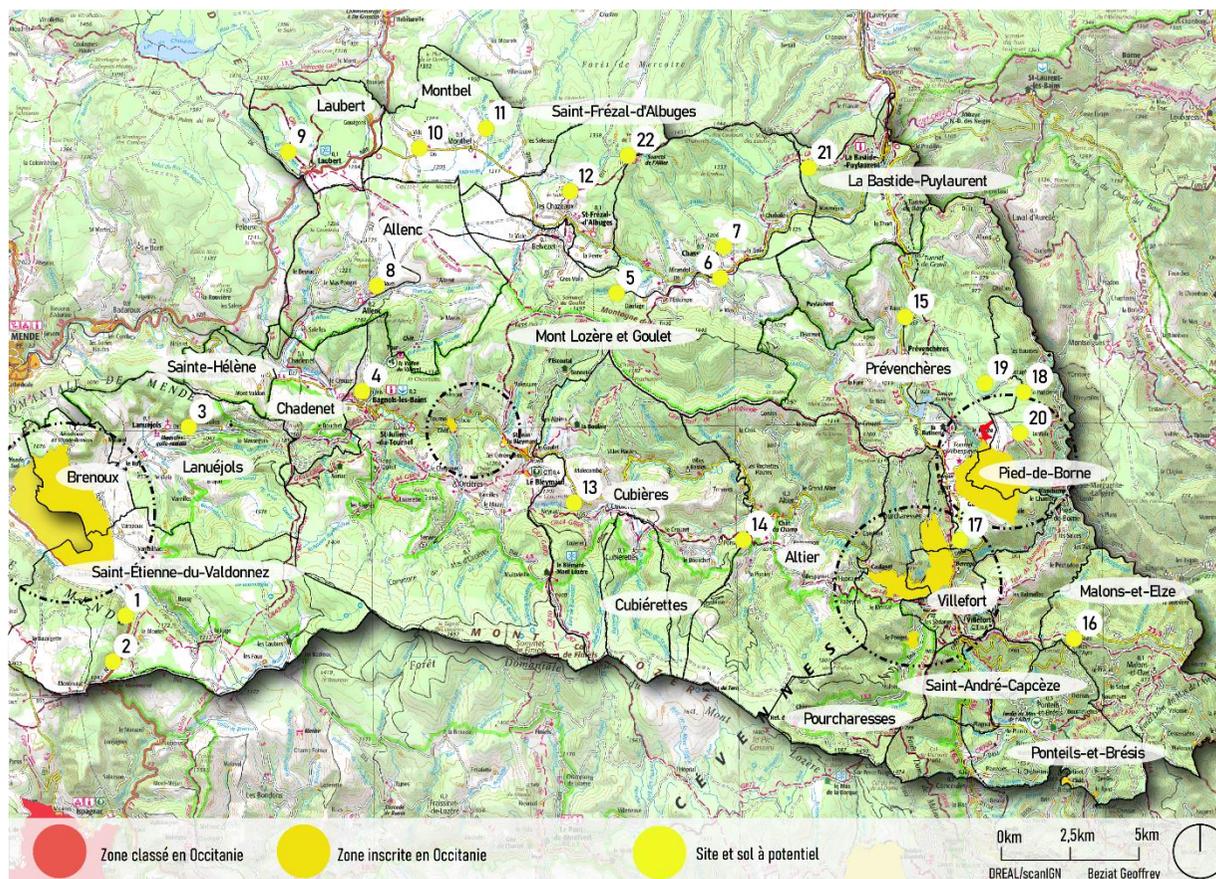


2.1.4 NATURA 2000 « DIRECTIVE HABITATS »

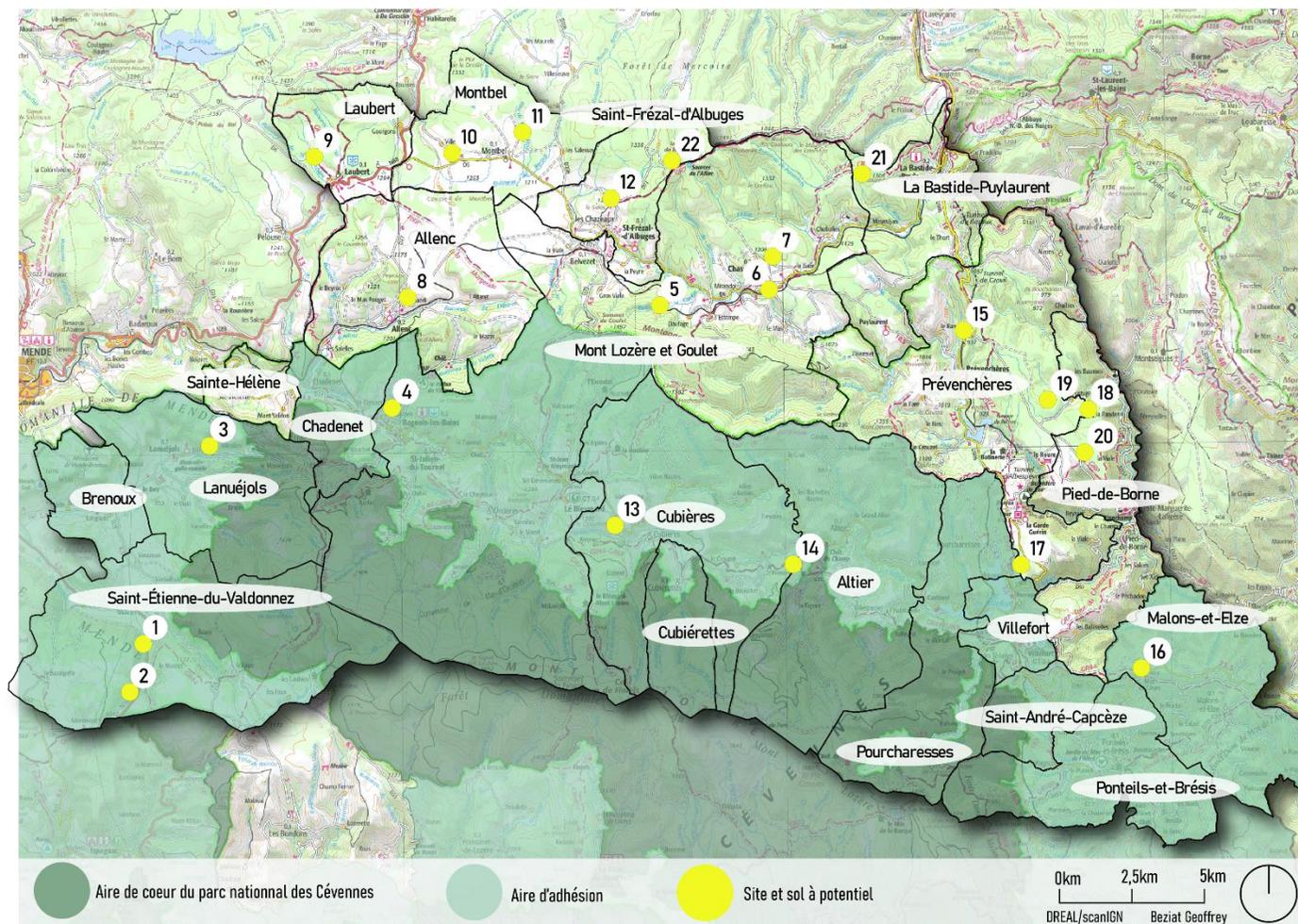


2.2 CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL DES SITES A POTENTIEL A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

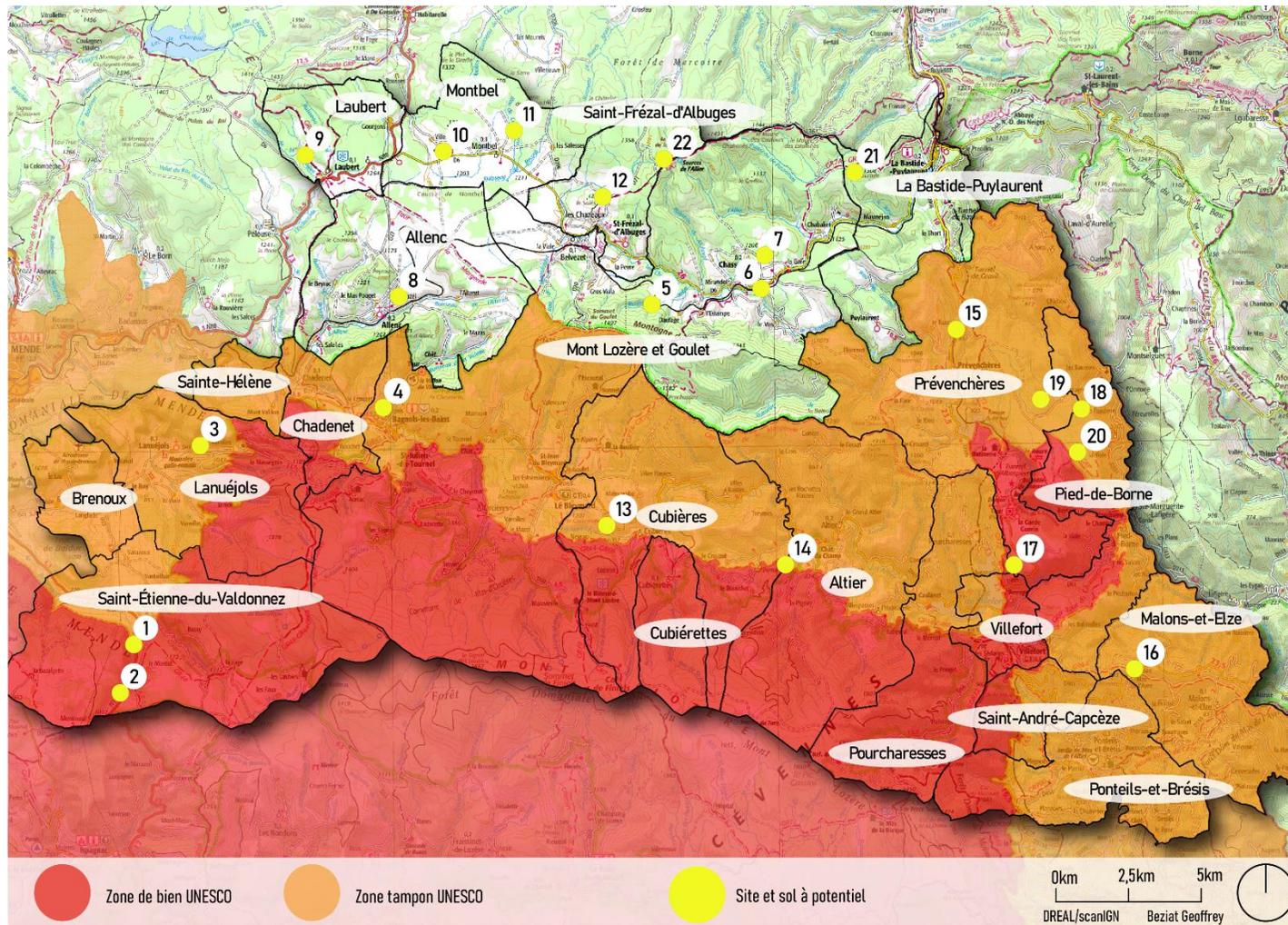
2.2.1 Sites inscrits et classés au titre du code de l'environnement



2.2.2 Parc national des Cévennes

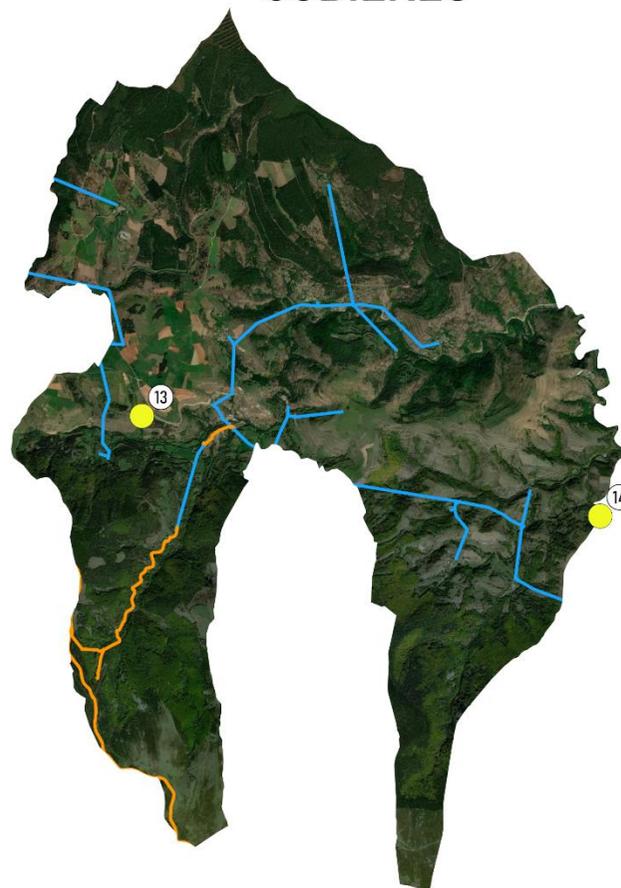


2.2.3 Zones de biens UNESCO



2.3 IDENTIFICATION DES SITES A L'ECHELLE COMMUNALE

CUBIÈRES

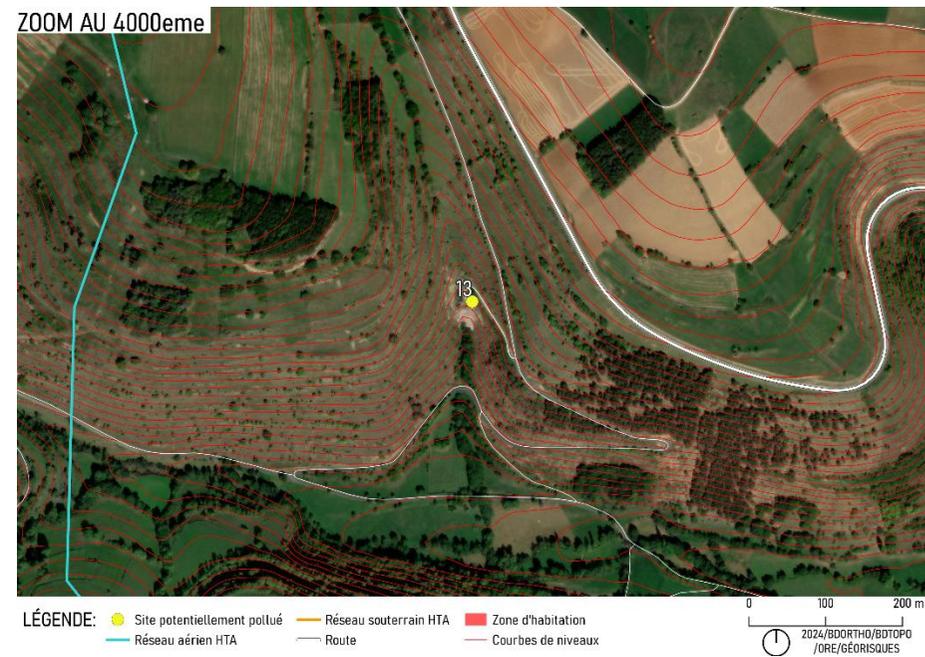
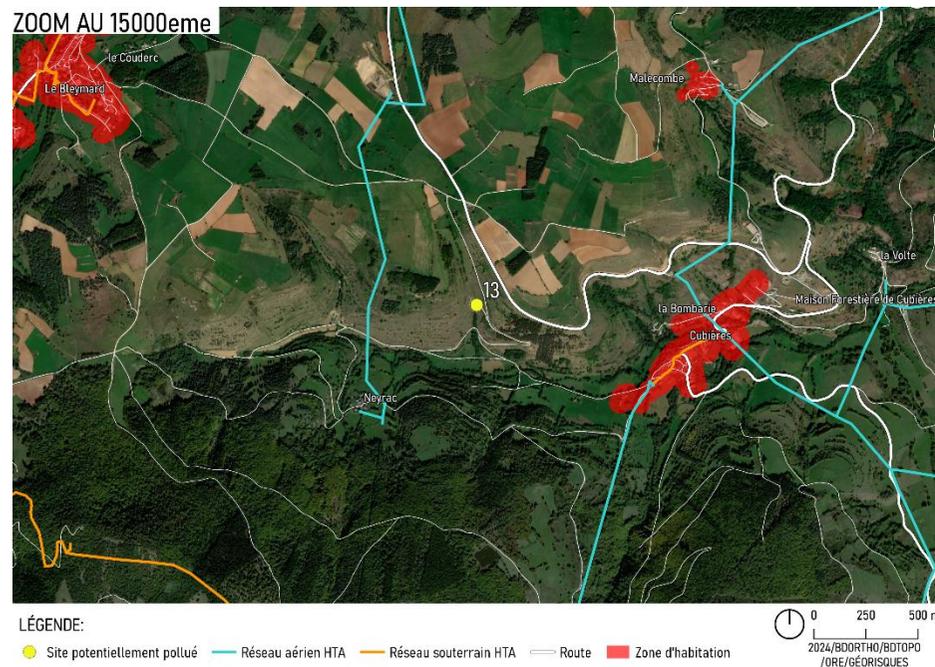


LÉGENDE

— Réseau aérien HTA — Réseau souterrain HTA ● Sites à potentiel



2.3.1 Identification de deux sites dégradés



LRO4800798**Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : LRO
 Date de création de la fiche : (*) 21/09/2004
 Etat de connaissance : Inventorié
 Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
48D050	SDEE de la Lozère

2 - Consultation à propos du site**3 - Localisation du site**

Localisation : "Col des Tribes"
 Code INSEE : 48053
 Commune principale : CUBIERES (48053)
 Zone Lambert initiale : Lambert III

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	713,293	713,381	760,503	
Y (m)	242,704	1,942,641	6,375,455	

4 - Propriété du site

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)	E38.44Z	01/01/1111			1er groupe			

Commentaire(s) : Ancienne décharge communale (Cubières et Cubiérette ?) -

6 - Utilisations et projets

Surface 0.03 (en ha)

totale :

Site en friche Oui

:

Site Non

réaménagé :

Commentaire La clôture est encore existante sur le pourtour du bas - des ordures ménagères et des encombrants subsistent en contrebas du site au niveau du ruisseau - L'estimation des coûts de nettoyage a été regroupée avec l'estimation du site de Neyrac -

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : Plan départemental de résorption des décharges brutes de la Lozère (SDEE de la Lozère)

12 - Synthèse historique

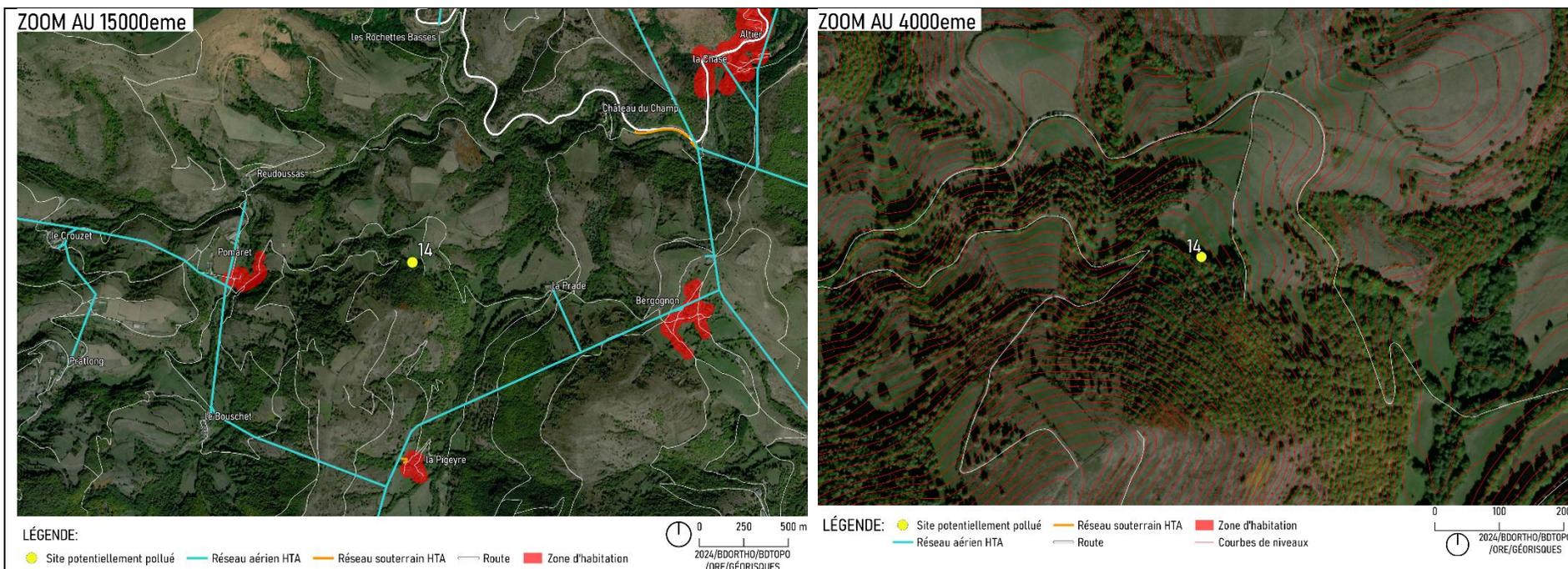
13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.



LRO4800263**Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : LRO
 Date de création de la fiche : (*) 13/05/2003
 Nom(s) usuel(s) : Mine de Plomb, Zinc et Cuivre de Cubières

Raison sociale	Date connue (*)
Syndicat de prospection et d'exploitation (1902)	

Siège social	Date connue
55, rue de la République (Sainte - Etienne)	01/01/1111

Etat de connaissance : Inventorié
 Visite du site : Oui, site localisé
 Date de la visite : (*) 17/07/2003

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
DRIRE	Oui			
MAIRIE	Oui	22/01/2004		

3 - Localisation du site

Code INSEE : 48053
 Commune principale : CUBIERES (48053)
 Zone Lambert initiale : Lambert III

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	719,436	719,530	766,635	
Y (m)	241,457	1,941,398	6,374,162	

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Carte IGN 2739 OT	1/25000	1999	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain (production et première transformation)	C24.43Z	04/03/1906			1er groupe			
	Extraction d'autres					1er			
2	minerais de métaux non ferreux	B07.29Z	04/03/1906			groupe			

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
Syndicat de Prospection et d'exploitation	04/03/1906	
SA des mines et fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne		

Commentaire(s) :

Extraction de minerais de plomb et zinc

6 - Utilisations et projets

Surface totale : 1.74 (en ha)

Site en friche : Oui

Site réaménagé : Non

7 - Utilisateurs**8 - Environnement****9 - Etudes et actions**

.

10 - Document(s) associé(s)**11 - Bibliographie**

Source d'information : AD 34 S 29, 8 W 1652

12 - Synthèse historique**13 - Etudes et actions Basol**

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

2.3.2 Tableau de synthèse des sites dégradés

NUMÉRO	Brève descriptions	Superficie En HA	Enjeux	Synthèse
13	Décharge de déchets industriels banals	1	Aire adhésion PNC	Très favorable : pas d'enjeux apriori, enjeu paysager à préciser
14	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	1,74	Aire adhésion PNC ZNIEFF 2	Favorable mais avec des enjeux

2.3.3 Sites non dégradés à potentiel

Non renseigné.



3. POTENTIEL PHOTOVOLTAIQUE SUR TOITURES



CUBIÈRES



LÉGENDE

- Réseau aérien HTA
- Réseau souterrain HTA
- Zone d'habitation
- Routes
- Batiments => 500m²



4. SYNTHÈSE DE POTENTIEL DE PRODUCTION

4.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE DES POTENTIELS DE PUISSANCE ET DE PRODUCTION

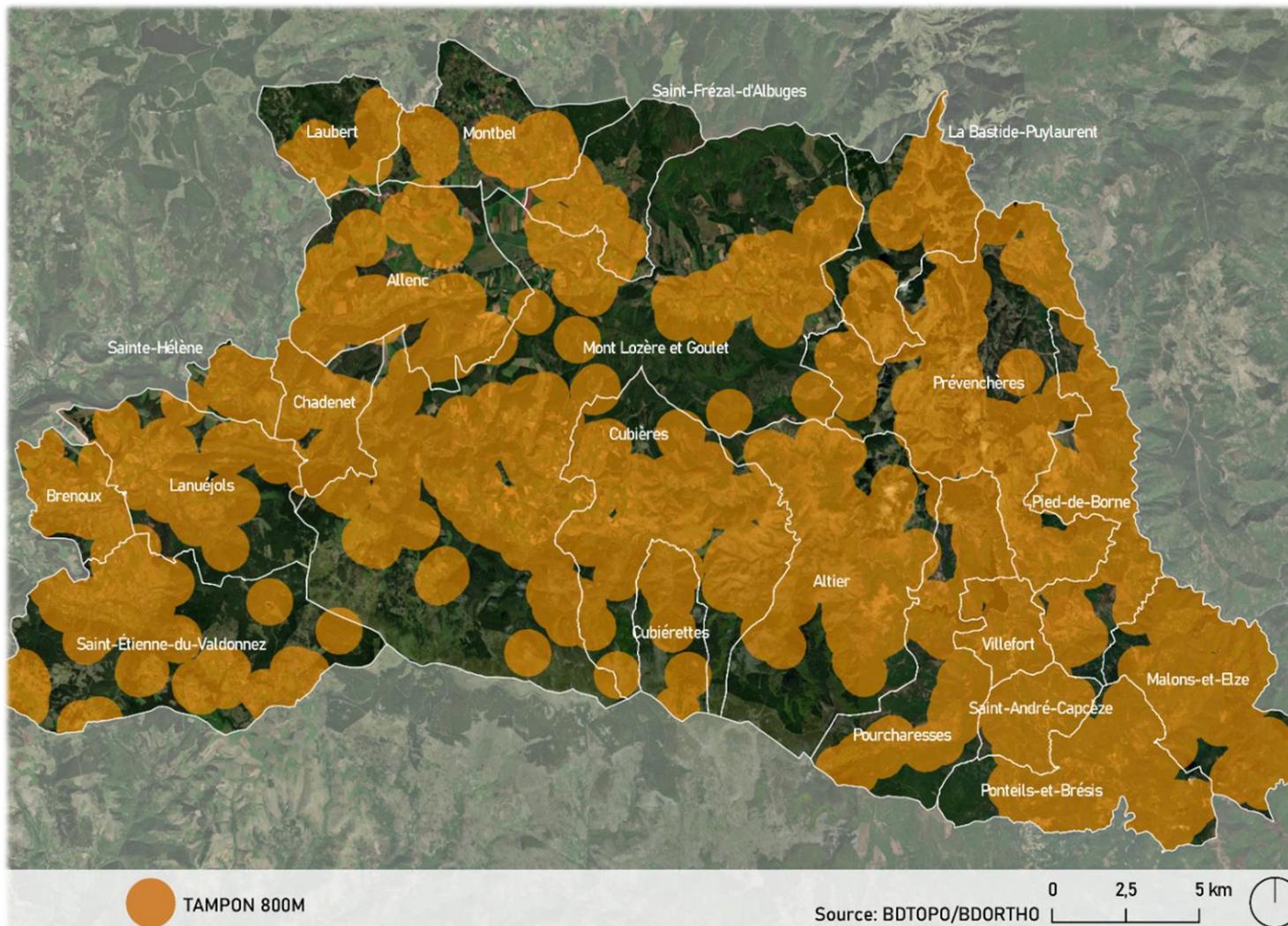
COMMUNE	POTENTIEL DE PUISSANCE SUR TOITURES EN MWc	ESTIMATION PRODUCTION EN MW/H/AN TOITURES	POTENTIEL DE PUISSANCE AU SOL DEGRADÉS EN MWC	ESTIMATION PRODUCTION EN MW/H/AN DEGRADEES	AUTRES SITES POTENTIEL DE PUISSANCE EN MWC	ESTIMATION PRODUCTION EN MW/H AUTRES SITES	TOTAL ESTIMATION PRODUCTION EN MW/H/AN
Cubières	0,27	360	2,5	3 250	x	X	3 610
TOTAL EN MWC			0,27	2,77			

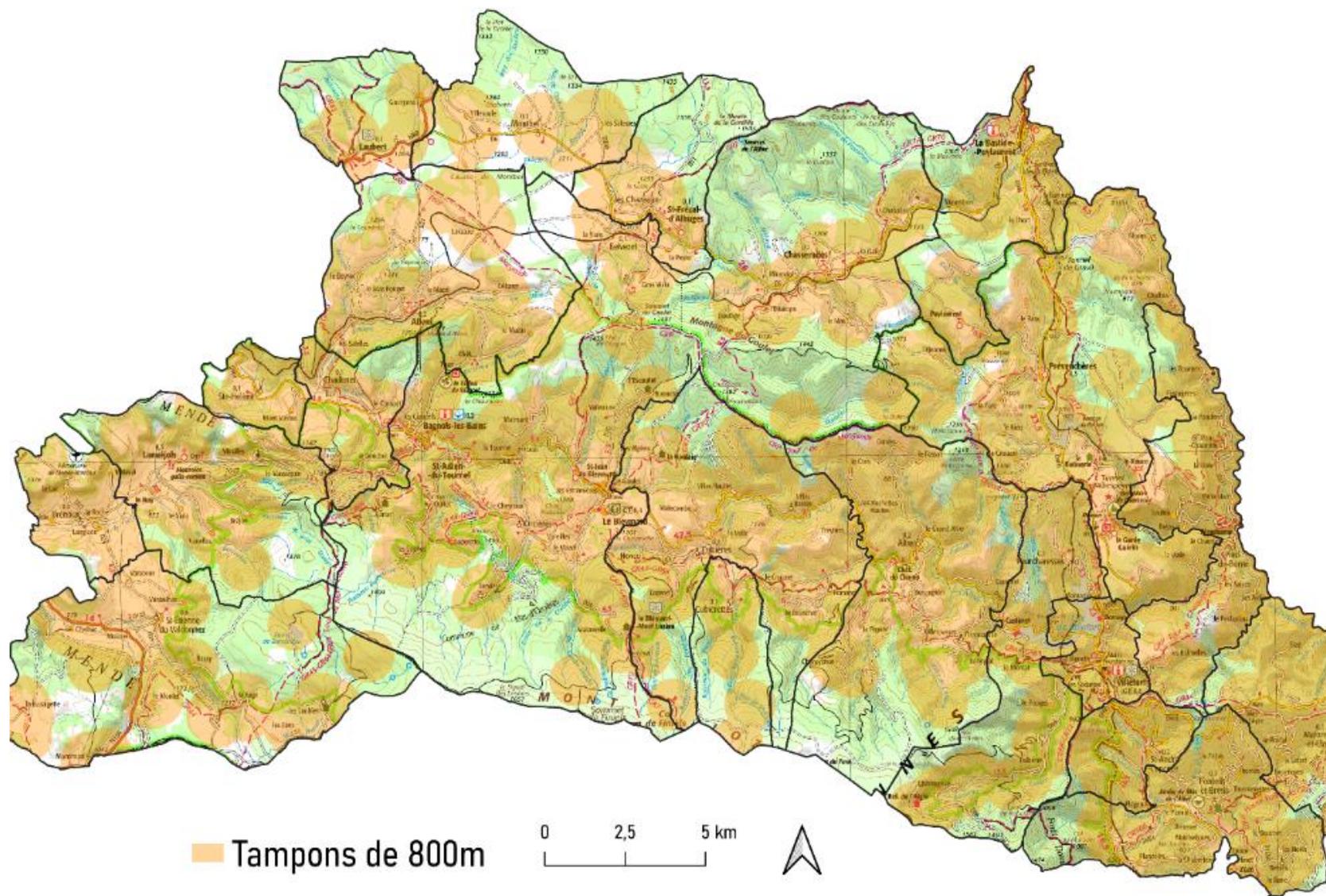


5. POTENTIEL ÉOLIEN



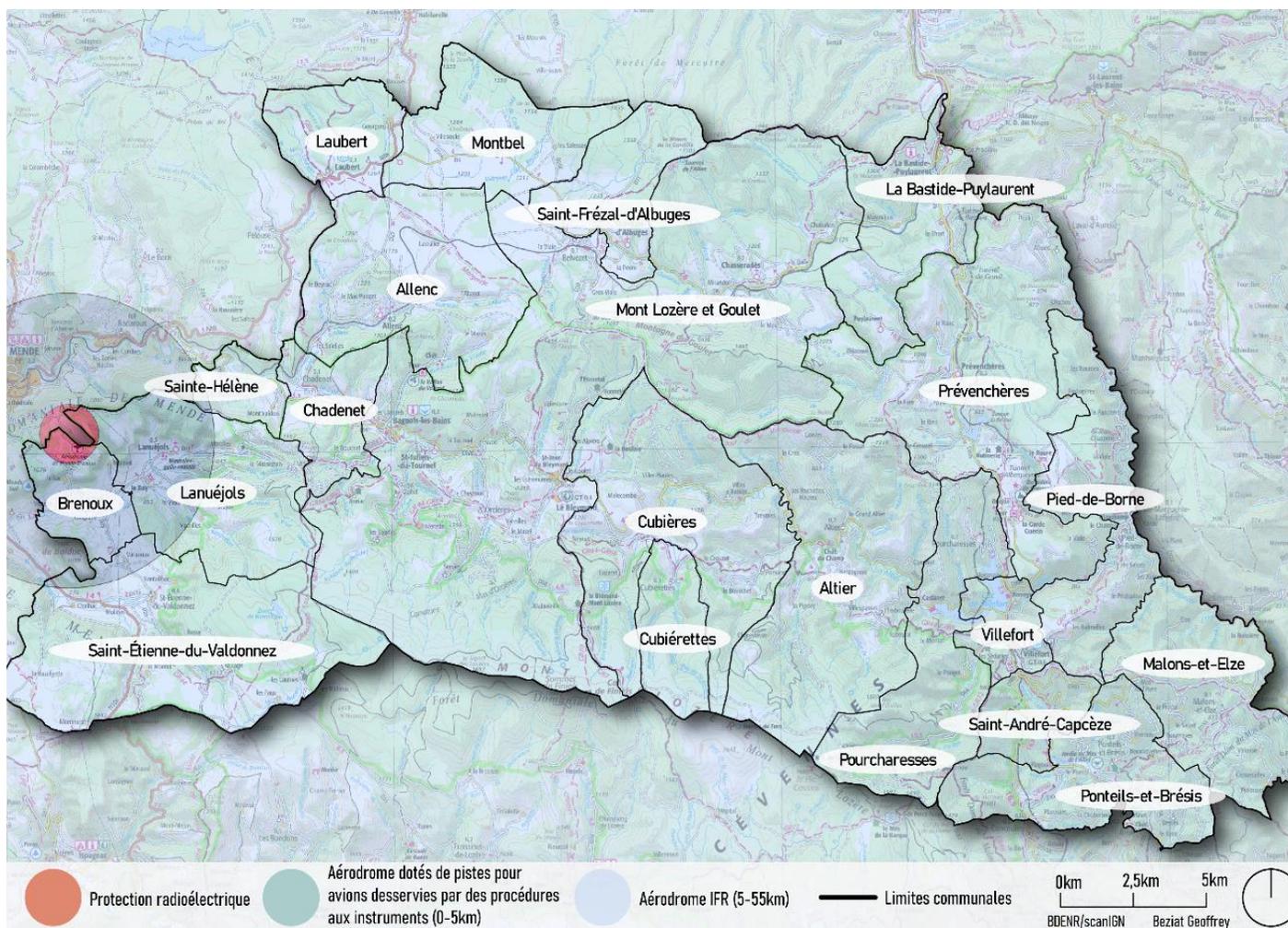
5.1 ZONES TAMPON AUTOUR DES BATIMENTS



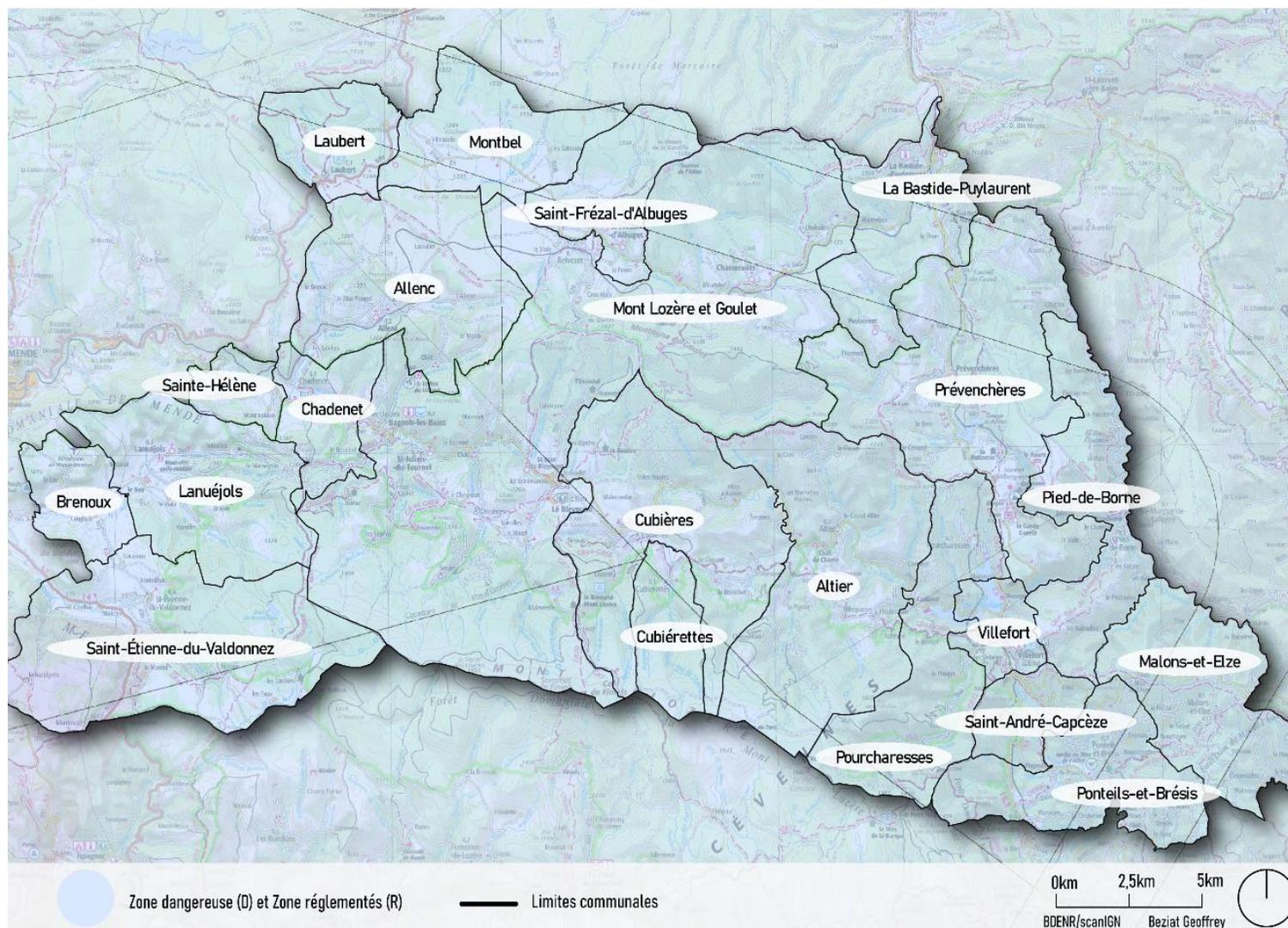


5.2 CONTRAINTES AERONAUTIQUES

5.2.1 Contraintes aéronautiques civiles



5.2.2 Contraintes aéronautiques militaires



5.3 ZONES LES PLUS PROPICES A L'EOLIEN

